

PRIS DE L'ABONNEMENT
ESTRUC QUOTIDIENNE
De 30 jours... 1 00
De 3 mois... 3 00
De 6 mois... 5 00
De 1 an... 10 00

L'ÉLECTEUR
JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES
Première insertion... 10
Autres insertions... 5
Tribune... 100

ERNEST PAGAUD, directeur de la rédaction.

SELLEAU & Co, administrateurs. BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

ULRIO BARTHE, rédacteur

QUEBEC, 24 MAI 1888

Victoria, reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et impératrice des Indes

C'est aujourd'hui que se célèbre dans tout l'Empire britannique le sixième centenaire de la naissance de la reine Victoria.

En bons et loyaux sujets, nous joignons nos humbles félicitations à celles qui s'élevaient au moment des cinq parties du monde à l'adresse de cette femme auguste.

La reine Victoria est née, le 24 mai 1819. Son père était le duc de Kent, quatrième fils de George III, et sa mère la princesse douairière de Saxe-Cobourg, fille de Léopold de Saxe-Cobourg, qui fut plus tard roi de Belgique. Elle perdit son père à l'âge d'un an.

C'est le 20 de juin 1837, qu'elle fut appelée au trône d'Angleterre, de vœux par la mort de Guillaume III. Le 18 juin de l'année suivante, elle fut couronnée à Westminster.

Le 16 janvier 1840, Sa Majesté ouvrit le parlement, et elle annonça alors son mariage prochain, et le 10 février suivant, elle épousa son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg. Ce dernier mourut le 16 décembre 1861, regretté de toute la nation. Neuf enfants sont nés de ce mariage, dont cinq filles et quatre garçons.

C'est au commencement du règne de Sa Majesté qu'éclata la rébellion de 1837 dans le Bas-Canada.

Les Canadiens-français, après avoir patiemment attendu et cherché par tous les moyens parlementaires à conquérir les libertés constitutionnelles, avaient toujours vu leurs demandes repoussées. Ils résolurent de recourir aux armes. Ils furent défaits, on fit périr quelques-uns de nos patriotes sur l'échafaud, on en exila d'autres, mais ils gagnèrent leur point et le gouvernement responsable leur fut accordé.

C'est en 1837 que l'on commença, en Angleterre, la construction des chemins de fer et des lignes télégraphiques.

C'est aussi la même époque que l'on employa, pour la première fois avec succès, la vapeur pour la navigation transatlantique.

En 1838, les dîmes furent abolies en Irlande et la loi concernant les pauvres adoptée.

Peel devint premier-ministre en 1841, c'est sous son administration que commença l'agitation concernant la loi sur les céréales.

Les principales lois adoptées sous le règne de Sa Majesté ont été l'acte des manufactures, en 1844; la loi de milice, en 1852; l'établissement d'une cour de divorce, en 1857; la reconnaissance des droits des juifs, et l'abolition de la qualification foncière pour les députés, en 1858; l'adoption du vote au scrutin, en 1872; le bill d'Irlande, en 1881; l'acte concernant le cens, en 1884, et la nouvelle division des comtés, en 1885.

Les armées anglaises ont été souvent appelées au service actif durant les cinquante dernières années. En 1839, il y eut une guerre en Chine, et en 1846, dans l'Inde.

Lorsque, en 1854, la Russie déclara la guerre à la Turquie, la France et l'Angleterre firent une alliance et firent en commun la guerre de Crimée, pendant laquelle furent livrées les grandes batailles d'Alma, de Balaklava et d'Inkerman.

La prise de Sébastopol, qui fit une résistance désespérée, le 6 septembre 1855, termina cette guerre sanglante.

De 1855 à 1858, il y eut des guerres dans la Chine et dans l'Inde.

Il y eut, en 1879, la guerre contre les Zoulous, en 1880, contre les Boers. En 1882, éclata la révolte d'Arabia Païa, et en 1884, la guerre du Soudan.

Il faudrait des volumes pour raconter toutes les faits importants accomplis sous le règne de Sa Majesté.

L'histoire n'a pas d'exemple de souverains qui ont eu un règne plus heureux que celui de la Reine Victoria. L'Angleterre a constamment grandi depuis qu'elle est sur le trône.

Le débat sur la conférence de QUEBEC

En trois longues séances de sept heures chacune, huit discours seulement ont été prononcés à la chambre, de part et d'autre, sur les résolutions de la conférence interprovinciale.

Que ce débat fasse faire une plus grande dépense de paroles au côté ministériel qu'à l'opposition, cela s'explique aisément. Il y a beaucoup plus à dire en faveur qu'en contre des résolutions, et de plus il faut noter qu'il y a dans les législatures d'Ontario et des provinces maritimes, l'opposition ne s'est jamais agitée les doutes que sur quelques articles du programme de la conférence, tandis que du côté du gouvernement la discussion couvre le champ entier du travail de la conférence.

Nous assistons en ce moment aux débuts de la belle et grande lutte provinciale contre la dictature fédérale, et nous pouvons dire que ces débuts sont glorieux puisque la conférence des provinces voit la plupart de ses idées accueillies sans trop d'hostilité par ses pires adversaires. En effet, ceux-ci n'attaquent à vrai dire ce vaste travail que sur deux ou trois points, le désaveu, la réforme du sénat et l'abolition des conseils législatifs. Quant au reste, tout en répudiant le moyen adopté par les gouvernements provinciaux, ils sont forcés d'admettre que les réformes demandées sont désirables. L'augmentation du subside, entre autres, ne rencontre pas d'adversaires sérieux. Seulement, on se rabat sur des prétextes spécieux pour ne pas approuver l'ensemble des résolutions. Les uns, comme M. Flynn, disent que le but peut être bon, mais que le moyen est mauvais; d'autres, comme M. Casgrain, professent pour les œuvres humaines une foi aveugle; ils se refusent à admettre que ce qui était jugé bon en 1837 ne conviendrait plus à la génération de 1888.

L'une et l'autre thèse ne saurait avoir de succès, pour deux raisons; en premier lieu, qui veut la fin veut les moyens, et il n'y a pas à nier qu'il soit nécessaire de faire quelque chose après tous les malheureux conflits qui se sont élevés, lorsqu'on se rappelle on voit les deux extrêmes du pays demander la divorce si l'on ne redresse leurs griefs; en second lieu, tout ce qui est humain est perfectible à l'infini, et la conférence interprovinciale elle-même ne prétend pas avoir atteint l'idéal. Elle a seulement cherché le moyen d'assurer la stabilité de la constitution de 1867, de maintenir la confédération dans des conditions de bien-être et de contentement général, de corriger des déficiences évidentes, afin d'éviter les catastrophes et les changements de constitution que vœut les adversaires même de la conférence, ces gens qui ont si grande peur de quelques amendements et qui voudraient un changement radical, comme la fédération britannique ou l'union législative.

Sur ce point, on peut déjà constater un grand retour d'opinion en faveur des amendements suggérés par la conférence depuis le jour où ils ont été mis devant le public. On ne met plus le même acharnement à les combattre; à Ontario, où ils ont vu le feu pour la première fois, la lutte a été longue et assez acrimonieuse; peu après, les résolutions passèrent avec beaucoup plus de facilité dans les assemblées législatives des provinces maritimes; puis au Manitoba, on a vu le chef même de l'opposition les approuver entièrement; et enfin, la discussion à laquelle nous assistons dans notre législature trahit encore une plus grande sagesse dans l'attaque. On n'entend plus traiter les gouvernements provinciaux de conspirateurs tramant la ruine du pays. Nous croyons sincèrement qu'il n'y a plus que l'esprit de parti, le mot d'ordre parti d'Ontario qui retient l'opposition, et que demain soir, lorsque le vote sera pris, plus d'un député de la gauche se tiendra quatre pour ne pas voter en faveur d'une révision qui assurerait à la législature dont ils font partie plus de liberté d'action et plus d'importance, en même temps qu'une augmentation considérable de revenu fixe chaque année.

L'hon. M. Gagnon avait, mardi, à répondre aux subtilités de M. Flynn; il a trouvé en même temps le moyen de faire une démonstration complète, irréfutable, de la cause des provinces. Il a parlé avec la vigueur, la facilité et l'originalité qui le distinguent, et a soutenu la brillante réputation qu'il s'était faite dans l'opposition comme «débater».

Hier, nous avons eu de remarquables discours de MM. Robitoux et David, qui tout le monde a sincèrement admirés.

Sans admettre les idées énoncées par MM. Blanchet et Desjardins, nous devons dire que de part et d'autre on semble s'être donné le mot pour tenir le débat à la hauteur qu'il avait prise dès le début.

La province de Québec a droit d'être fière de la chambre actuelle.

La lutte à Trois-Rivières

La lutte se poursuit avec une grande ardeur à Trois-Rivières entre les amis et les adversaires du gouvernement national.

Ceux-ci font des efforts désespérés pour persuader les électeurs qu'il est de leur intérêt de battre le procureur-général. Ils ont loué l'hôtel de ville pour toutes les soirées, et y tiennent des assemblées presque en permanence. L'autre soir, c'était l'hon. M. Tallon, et M. Chapais du Courrier du Canada, qui y portaient la parole; le lendemain soir, l'hon. J. Blanchet et M. Desjardins, député de Montmorency; hier soir, MM. Cornélien, Flynn, M. P. P., Casgrain, M. P. P., Duplessis, M. P. P., Loblanc, M. P. P.

Ce déploiement inusité de forces ne doit cependant pas inquiéter nos amis. La réélection de l'honorable procureur-général est assurée par plus de cent voix.

Comté de Chicoutimi-Saguenay

Les brefs sont émis pour une nouvelle élection législative dans la division électorale de Chicoutimi et Saguenay pour remplir la vacance créée par la mort de M. Saint-Hilaire.

Les brefs ont été adressés à M. Bossé, shérif de Chicoutimi; la nomination des candidats est fixée au 8 juin et le scrutin au 18 juin.

Nous apprenons que M. Séverin Dumais, notaire à Hébertville, a décidé de se mettre sur les rangs comme candidat du gouvernement.

M. Dumais n'en est pas à ses premières armes; c'est lui qui a fait la lutte à feu M. Saint-Hilaire aux dernières élections.

Nous verrions avec plaisir les électeurs de Chicoutimi-Saguenay s'entendre pour faire une élite par acclamation. Ce serait de leur part, en attendant le partage des deux comtés en deux circonscriptions électorales distinctes, une belle affirmation de la confiance et de la sympathie qu'ils ont manifestées l'an dernier à l'égard du gouvernement national.

ACTUALITES

L'hon. M. Laurier a accepté l'invitation à un pique-nique au lac Duffrin, après quoi il fera une tournée dans la province d'Ontario, où on lui prépare de grandes ovations.

L'hon. M. Mowat, premier ministre d'Ontario, est arrivé hier après-midi par le Grand-Tronc, et s'embarquera ce matin à bord du Parisien.

Les citoyens de Montréal s'alarment à bon droit des progrès effrayants que fait la diphtérie dans la population. Selon le Herald, cette maladie est plus à craindre que la petite vérole, et il est grand temps pour Montréal d'en faire disparaître les causes qui s'embient de nature à menacer cette ville d'une nouvelle épidémie.

Durant les derniers douze mois, Montréal a fourni à la statistique mortuaire 635 cas de diphtérie; Toronto, 182; Québec, seulement 71.

Sans nous réjouir des malheurs des deux grandes rivales de Québec, nous constatons avec plaisir que l'état sanitaire de notre ville est de beaucoup le meilleur. La nature et les précautions hygiéniques prises par les autorités municipales ont amené ce résultat que nous signalons aux pessimistes toujours prêts à dépeindre Québec.

L'hon. Frs. Langellier, maire de Québec, a reçu hier de lord Lansdowne une superbe photographie, avec cadre, représentant Son Excellence et lady Lansdowne.

M. et madame Charles Langellier sont de retour de Niagara.

L'hon. M. Mercier est parti, hier après-midi, pour Montréal, par le train de 1 h. 30 du Pacifique.

Il était accompagné de son beau-frère M. Paul de Cazes.

La réunion des actionnaires de la Banque Nationale a eu lieu hier après-midi. Rapport a été présenté des opérations de la Banque durant les 12 derniers mois. Nous n'en avons pas encore reçu communication.

M. G. A. Vallée, ex-gérant de la succursale de la Banque à Montréal, a démontré, à la satisfaction générale, que les affaires de la Banque y étaient très prospères; il a fait voir que son renvoi d'office n'était pas justifié dans les circonstances.

M. Gaborry a été élu directeur en remplacement de M. Baby.

Sir Charles Tupper a réassigné ses fonctions de ministre des Finances. Il part aujourd'hui même pour l'Angleterre, par la voie de New-York. Il reste haut-commissaire canadien à Londres.

On nous informe que les sentences sont commuées dans le comté de Dorchester.

Le veuve du président Grant a reçu \$411,000 pour sa part de profits dans la vente des Mémoires du général Grant.

On annonce aux Etats-Unis, l'apparition d'une nouvelle revue française hebdomadaire intitulée: «Les veillées Canadiennes».

M. Frédéric Gauthier, autrefois aide de camp de Son Honneur Le Lieutenant de St. Just, est cette ville depuis hier matin. Il est descendu au St-Louis.

Les libéraux de Cardwell ont choisi M. Henry Bracken de Boston Mills, comme candidat au siège vacant par suite de décès de l'honorable Th. White.

Il est rumour que M. le Lt. col. Pané, député ministre de la milice, va être mis à sa retraite après la présente session de la législature provinciale et qu'il sera remplacé par M. L. G. Desjardins, député de Montmorency.

On doit représenter prochainement à Lewiston les Venances, poème de la composition de notre poète, M. P. Lemay.

Le docteur Morell Mackenzie a dit que rien ne démontrerait encore que la maladie de l'empereur Frédéric était causée par un cancer. Il a ajouté que le retour à la santé du malade était possible.

M. Blaine ayant été interviewé à Paris a confirmé la déclaration faite dans une de ses lettres datées de Florence, qu'il ne désirait pas être mis en nomination pour la charge de président des Etats-Unis.

Le ministre McLane qui est arrivé de Paris à New-York, dit qu'il n'y a aucune apparence d'une guerre civile en France. Le général Boulanger est un politicien habile, mais il n'assurera jamais le contrôle du gouvernement de la France par la force ou les armes.

M. Dorais, député de Nicolet, a déclaré que son élection va probablement être annulée. Dans ce cas, il avoue lui-même qu'il ne briguerait pas de nouveau les suffrages des électeurs, pour le champ provincial. M. Dorais se réserve pour la chambre fédérale.

La ratification du traité des pêcheries qui a été conclu au commencement de cette année entre les plénipotentiaires de Sa Majesté et ceux des Etats-Unis, et la loi que j'ai donné l'assentiment de la reine, sera, je le crois, accueillie avec satisfaction par le peuple canadien.

Cette ratification prouvera définitivement le désir constant du Canada de régler d'une manière juste et honorable toutes les difficultés qui peuvent naître de l'interprétation du traité de 1818.

Je ne puis espérer que les autorités dont la sanction est requise pour ce traité en vigueur, apprécieront les avantages qu'en retireront les parties intéressées.

La convention par laquelle la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a abandonné les privilèges étendus qu'elle possédait, en vertu de l'article 15 du contrat primitif qui avait été conclu entre Sa Majesté et la compagnie, lui permettra de faire face aux exigences sans cesse croissantes de cette vaste région que son chemin de fer traverse.

Les habitants des vittoires du Nord-Ouest jouissent maintenant de pouvoirs plus étendus qu'auparavant, ce qui démontre le développement rapide de cette partie importante du pays.

D'après les apparences, nous serons cette année une forte immigration de gens appartenant à une classe respectable.

Les divers amendements que nous avons apportés aux lois concernant le service civil, et d'autres lois qui sont d'intérêt public, feront face aux besoins qui nous sont rendus nécessaires.

Messieurs de la Chambre des Communes, au nom de Sa Majesté, je vous remercie des crédits que vous avez votés pour le service public.

Honorable Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes, je ne puis m'empêcher, messieurs, de parler des pertes que les deux Chambres ont éprouvées, non seulement par la mort de votre prédécesseur, M. le président du Sénat, un homme qui, par ses qualités admirables, avait su attirer la considération et l'affection de tous ceux qui le connaissaient—mais aussi par celle d'autres membres distingués des deux Chambres, et je regrette qu'un nombre de ceux qui nous ont été enlevés, se trouvent l'un de mes plus fidèles ministres, le honnorable M. L'abbé d'Amboise, qui a été nommé à l'égal que le dévouement aux intérêts du pays.

Mon séjour pendant cinq années en ce pays fait que je porte le plus haut intérêt à tout ce qui s'y rapporte. Je ne saurais attacher trop d'importance à l'avantage que j'ai eu de prendre part à l'administration des affaires du Canada et d'avoir pu observer de près comment fonctionnent le système de gouvernement dont vous jouissez. Je serai heureux si, plus tard, comme vous semblez le croire, l'expérience que j'ai acquise me permet d'être utile au Canada. Quoiqu'il arrive, je resterai toujours attaché à votre pays.

Permettez moi de vous féliciter de ce que les principes fondamentaux de la constitution fédérale, après avoir été mis à l'épreuve, soient considérés aujourd'hui comme la base d'un gouvernement sage, convenant parfaitement aux besoins du pays.

Vos relations avec la mère-patrie ont été, sans aucune exception, cordiales, et il n'y a eu, dans aucune circonstance, divergence d'opinion entre le gouvernement impérial et le gouvernement fédéral, qui sont toujours d'accord chaque fois que les questions importantes, fait qui témoigne des sentiments d'estime mutuelle des deux nations qui représentent ces gouvernements.

Je suis heureux que vous appréciiez l'intérêt que je porte au développement du pays, et j'ai remarqué surtout ce que vous dites de la grande voie ferrée qui unit aujourd'hui toutes les provinces de la confédération, entreprise qui, non seulement a contribué au développement du pays, mais assurée en outre la stabilité de l'Empire, et qui favorise son commerce.

J'ai été heureux de seconder vos efforts pour le développement des arts, de la littérature et des sciences, et je constate avec plaisir que ces efforts ont été couronnés de succès.

Je suis sensible aux félicitations que vous m'adressez au sujet de ma nomination à la nouvelle charge que je vais remplir, et ce sera pour moi un encouragement dans l'accomplissement de mes fonctions si importantes et si difficiles.

Je suis sûr que les vœux que vous formez pour notre bonheur sont sincères, et j'ai été sensible aux regrets que vous manifestez à l'occasion de notre départ prochain. Je vous remercie au nom de lady Lansdowne et en mon propre nom de votre courtoisie à notre égard.

Pendant notre séjour au Canada, nous avons fait la connaissance d'un grand nombre de membres des deux Chambres, et nous nous rappellerons toujours avec plaisir nos relations sociales avec ces représentants du peuple canadien.

Je ne manquera pas de faire part à Sa Majesté de vos sentiments d'affection envers sa personne et de loyaux vœux à la Couronne. Je vous félicite au nom de la reine de la Providence de la Canada offrira pendant longtemps encore le spectacle d'un pays uni et non seulement heureux de sa propre prospérité et de la perspective de son avenir, mais fier de son union avec la Couronne d'Angleterre et déterminé à faire sa part pour ajouter à la grandeur et au renom de l'Empire.

Mariage princier

Berlin, 23 mai.—On fait de grands préparatifs pour le mariage du prince Frédéric de Prusse, fils de l'empereur Frédéric, avec la princesse Irène de Meuse. L'empereur sera probablement en état d'assister aux fêtes nuptiales.

Le discours du trône

Ottawa, 23 mai.—Voici le texte du discours du trône prononcé par S. E. le gouverneur-général à la prorogation des Chambres:

Honorable Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes.

En terminant la présente session du parlement, je désire vous féliciter de la diligence et du zèle que vous avez déployés dans l'accomplissement de vos devoirs publics.

La ratification du traité des pêcheries qui a été conclu au commencement de cette année entre les plénipotentiaires de Sa Majesté et ceux des Etats-Unis, et la loi que j'ai donné l'assentiment de la reine, sera, je le crois, accueillie avec satisfaction par le peuple canadien.

Cette ratification prouvera définitivement le désir constant du Canada de régler d'une manière juste et honorable toutes les difficultés qui peuvent naître de l'interprétation du traité de 1818.

Je ne puis espérer que les autorités dont la sanction est requise pour ce traité en vigueur, apprécieront les avantages qu'en retireront les parties intéressées.

La convention par laquelle la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a abandonné les privilèges étendus qu'elle possédait, en vertu de l'article 15 du contrat primitif qui avait été conclu entre Sa Majesté et la compagnie, lui permettra de faire face aux exigences sans cesse croissantes de cette vaste région que son chemin de fer traverse.

Les habitants des vittoires du Nord-Ouest jouissent maintenant de pouvoirs plus étendus qu'auparavant, ce qui démontre le développement rapide de cette partie importante du pays.

D'après les apparences, nous serons cette année une forte immigration de gens appartenant à une classe respectable.

Les divers amendements que nous avons apportés aux lois concernant le service civil, et d'autres lois qui sont d'intérêt public, feront face aux besoins qui nous sont rendus nécessaires.

Messieurs de la Chambre des Communes, au nom de Sa Majesté, je vous remercie des crédits que vous avez votés pour le service public.

Honorable Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes, je ne puis m'empêcher, messieurs, de parler des pertes que les deux Chambres ont éprouvées, non seulement par la mort de votre prédécesseur, M. le président du Sénat, un homme qui, par ses qualités admirables, avait su attirer la considération et l'affection de tous ceux qui le connaissaient—mais aussi par celle d'autres membres distingués des deux Chambres, et je regrette qu'un nombre de ceux qui nous ont été enlevés, se trouvent l'un de mes plus fidèles ministres, le honnorable M. L'abbé d'Amboise, qui a été nommé à l'égal que le dévouement aux intérêts du pays.

Mon séjour pendant cinq années en ce pays fait que je porte le plus haut intérêt à tout ce qui s'y rapporte. Je ne saurais attacher trop d'importance à l'avantage que j'ai eu de prendre part à l'administration des affaires du Canada et d'avoir pu observer de près comment fonctionnent le système de gouvernement dont vous jouissez. Je serai heureux si, plus tard, comme vous semblez le croire, l'expérience que j'ai acquise me permet d'être utile au Canada. Quoiqu'il arrive, je resterai toujours attaché à votre pays.

Permettez moi de vous féliciter de ce que les principes fondamentaux de la constitution fédérale, après avoir été mis à l'épreuve, soient considérés aujourd'hui comme la base d'un gouvernement sage, convenant parfaitement aux besoins du pays.

Vos relations avec la mère-patrie ont été, sans aucune exception, cordiales, et il n'y a eu, dans aucune circonstance, divergence d'opinion entre le gouvernement impérial et le gouvernement fédéral, qui sont toujours d'accord chaque fois que les questions importantes, fait qui témoigne des sentiments d'estime mutuelle des deux nations qui représentent ces gouvernements.

Je suis heureux que vous appréciiez l'intérêt que je porte au développement du pays, et j'ai remarqué surtout ce que vous dites de la grande voie ferrée qui unit aujourd'hui toutes les provinces de la confédération, entreprise qui, non seulement a contribué au développement du pays, mais assurée en outre la stabilité de l'Empire, et qui favorise son commerce.

J'ai été heureux de seconder vos efforts pour le développement des arts, de la littérature et des sciences, et je constate avec plaisir que ces efforts ont été couronnés de succès.

Je suis sensible aux félicitations que vous m'adressez au sujet de ma nomination à la nouvelle charge que je vais remplir, et ce sera pour moi un encouragement dans l'accomplissement de mes fonctions si importantes et si difficiles.

Je suis sûr que les vœux que vous formez pour notre bonheur sont sincères, et j'ai été sensible aux regrets que vous manifestez à l'occasion de notre départ prochain. Je vous remercie au nom de lady Lansdowne et en mon propre nom de votre courtoisie à notre égard.

Pendant notre séjour au Canada, nous avons fait la connaissance d'un grand nombre de membres des deux Chambres, et nous nous rappellerons toujours avec plaisir nos relations sociales avec ces représentants du peuple canadien.

Je ne manquera pas de faire part à Sa Majesté de vos sentiments d'affection envers sa personne et de loyaux vœux à la Couronne. Je vous félicite au nom de la reine de la Providence de la Canada offrira pendant longtemps encore le spectacle d'un pays uni et non seulement heureux de sa propre prospérité et de la perspective de son avenir, mais fier de son union avec la Couronne d'Angleterre et déterminé à faire sa part pour ajouter à la grandeur et au renom de l'Empire.

Montréal, 23 mai.—Le jugement dans les causes de contestation des élections de Jacques-Cartier et de Verchères a été rendu ce matin. La pétition contre l'élection de M. Boyer, député du comté de Jacques-Cartier, a été renvoyée. Le juge Gill était dissident.

La pétition contre l'élection de M. Lussier, député du comté de Verchères, a été renvoyée.

Le juge Loranger était dissident. Les autres juges étaient les juges Johnson et Taschereau.

M. Bisillon a fait motion ce matin en Cour de Révision pour qu'une date soit fixée pour l'audition de la cause dans la contestation de Lapsaire.

La cause du Dr Vallée n'a présenté hier matin que peu d'intérêt. Le seul témoin entendu a été M. Lapsaire, le défendeur, dont la transcription ne s'est terminée qu'hier soir.

Hier après midi cependant, un nouveau mandat d'arrestation a été servi au défendeur. Ce mandat est basé sur le fait que trois personnes se nommant respectivement H. Hébert, Pagé et Enos se plaignent de ce que leurs signatures ont été contrefaites sur des reçus de salaire.

A l'audience de ce matin on devait procéder à l'addition de la seconde plainte, dans laquelle l'agent de sûreté Fréchet était le principal témoin. Mais, vu l'absence des principaux intéressés, le Dr Vallée ayant formé sa caution personnelle, la cause n'a pas été appelée.

Un mot typique dit à l'agitation d'hier.

Le Dr Vallée trouvant étrange qu'on le poursuivît en même temps

Joliette et Montréal, dit à l'avocat de la poursuite, M. Prefontaine.

—Il ne reste plus qu'à me pourchasser à Québec, et la chose sera complète.

—No craignez rien, répondit M. Prefontaine, nous n'irons pas si loin que cela; St. Vincent de Paul suffira.

Le siège d'échavin du quartier St. Jacques est devenu vacant par suite de la démission de M. J. O. Dupuis. Un grand nombre de candidatures dressées dès la fête. Citons, parmi les plus sérieuses, M. Laurier, entrepreneur, MM. Labrecque et Beauchamp. Les conservateurs veulent pousser de l'avant M. Allard, le fameux battu de Montréal-Centre.

L'ardeur que mettent les politiciens à faire valoir M. Allard s'explique par la proximité d'une élection fédérale dans Montréal-Est, par suite de la maladie de M. Courso.

Une délégation importante d'électeurs du quartier Hochelaga s'est réunie au domicile de M. Olivier Robert pour lui demander de poser sa candidature. Il y avait au moins trente voitures.

M. Prefontaine, M. P., et d'échavin du quartier Hochelaga, a introduit la délégation auprès de M. Robert et a exposé l'objet de cette visite.

M. Robert a accepté la candidature, après beaucoup d'instances de la part de ses amis.

M. H. Viau, hôtel C. R. de la rue des Communes, poursuit la ville à laquelle il demande \$200.

Ainsi que nous l'avons déjà rapporté, pendant la nuit de samedi dernier, deux voitures ont fait du tapage dans l'hôtel de M. Viau. Ce dernier avait refusé de leur servir un petit coup parce qu'ils étaient déjà trop ivres.

Les policiers, pour se venger, lancèrent des pierres dans les vitres de la bayette et cassèrent des carreaux, d'autres objets de verre, des glaces, etc, au montant de \$200.

L'ambassadeur a demandé à la police du poste de la rue Young d'intervenir, mais elle ne lui a porté aucun secours. C'est la police riveraine qui finalement a chassé les tapageurs. M. Viau réclame \$80 de dommages réels, et \$120 de dommages exemplaires.

M. Bostien a commencé les travaux de la digue permanente.

Notre ami M. Gouin, avocat, a été l'objet hier soir, au Richelieu, d'une démonstration des plus flatteuses de la part de ses amis, qui lui ont présenté un cadeau à l'occasion de son mariage avec Mlle Mercier, fille de l'hon. premier ministre de cette province. M. Gouin, en quelques paroles bien senties, a remercié ses amis de leur gracieuse invitation et la soirée s'est passée d'une manière très agréable.

Contraintement à ce qu'on annonce plusieurs journaux du matin, James Foley, frère du défendeur dans l'affaire condamné, qui se trouvait dans un état présumé n'est pas mort.

Le procès Nozégis s'est terminé aujourd'hui après une brillante plaidoirie de M. St-Pierre et une réplique énergique de la Couronne. Le juge a adressé les verdicts.

Il a insisté fortement sur la preuve de la Couronne. Le jury après une demie-heure de délibération a rendu un verdict de «coupable».

On croit que B. Ryan a voté à coupable et se recommandera à la clemence de la Cour.

Un des informers de la Loi and Order League vient encore de disparaître. C'est un nommé Dime. La lique de la loi et de l'ordre croit qu'il s'est laissé séduire par les personnes intéressées à sa disparition.

Il y a trois ans, un nommé John Morin avait perdu

Nouvelles

A l'occasion de l'arrivée de lord Lansdowne...

PHOTGRAPHIE

Hier matin un des employés de l'atelier de M. Rey...

MILITAIRE

Hier, il y a eu inspection du huitième bataillon par son commandant...

CESSION

Lundi messieurs O'Neil et Judd, fournisseurs de navires...

CONTRAT

MM. Bégin et Fournier, plongeurs, ont reçu du gouvernement...

ORDRES GÉNÉRAUX DE LA MILICE 58e bataillon d'infanterie...

Milice de réserve - Division régimentaire de Verchères...

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE Depuis quelques jours on se plaint...

COUR DE POLICE Les deux jeunes gens arrêtés mardi soir...

STATION DE POLICE Pas un seul prisonnier hier matin...

CE QUI SE FAIT EN MOMENT L'opinion publique est toujours la bonne...

EAU DEVINA Le dépôt général de cette eau minérale...

UNE ASSEMBLÉE IMPORTANTE A SAINT-ROCH Les dames protestent...

LE GRAND ENNEMI DYSPEPSIE Une autre guérison remarquable...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

MAISON A VENDRE CÉLÈBRE MAISON confortable et sise à la Terrasse...

JUBILE COLOSSAL P. S. GILMORE PAR LE CÉLÈBRE CONDUCTEUR

COLONNE TREPANIER & CIE

Tweed double largeur 48c. Tweed double largeur 64c.

Tweed simple largeur 48c. Tweed simple largeur 64c.

Tweed Anglais Tweed Français Tweed Écossais

Serge laine 88c. Serge laine \$1.15 Serge extra \$1.45

Flanelle bleue pour habillement Serge bleue pour habillement

En duvet En soie En paille etc. etc.

Trepanier et Cie. 28, RUE LA FABRIQUE QUEBEC

Vendredi, 1er juin 1188 JUBILE COLOSSAL

Corps de Musique au grand complet avec le concours des Artistes étrangers...

Une escouade de forgerons en costume à tunique rouge pour le service des ENCLUMES

Batterie de CANONS fabriqués expressément pour les Jubilés "Gilmore"

Académie de Musique QUEBEC LUNDI ET MARDI 28 ET 29 MAI

Mammoth Uncle Tom's Cabin (La case de l'Oncle Tom)

Chiens de chasse de Sibirie importés. Décora spéciaux. Troupe d'acteurs de la métropole.

PRIX POPULAIRES: -Admission, 50c., plus 10c. pour sièges réservés.

Vente à l'encan de Voitures, Chevaux, Harnais, Selles, etc.

M. Robandises de premier choix Importées de France

Les soussignes informent leurs amis et le public en général qu'ils ouvriront MERCREDI, LE NEUF COURANT

Un magasin d'Épicerie au No 246 coin des rues d'Aiguillon et de Sutherland...

J. H. E. PLAMONDON Marchand de Pianos, Harmoniums, Orgues, Coffres de sûreté (safe)

TAPIS! TAPIS! TAPIS! Nous avons l'honneur d'informer le public que notre ASSORTIMENT DE TAPIS...

Jos Hamel & Cie COTTE LAMONTAGNE 1er MAI 1888

SYNDICAT DE QUEBEC Afin de faire face d'une manière convenable à l'augmentation...

Departement des Tapis Tapis Bruxelles, Tapis Tapiserie, Tapis de Laine, Tapis de Ficelle, Etc., Etc., Etc.

SYNDICAT DE QUEBEC 267 RUE SAINT-JOSEPH ST-ROCH

J. A. Belanger Manufacturier à la vapeur d'ouvrages en Marbre, en Granit et en Pierre

Musique à très bas prix Nous tenons le choix de romances françaises...

Bernard & Allaire Éditeurs de musique 77-79, Rue St-Jean QUEBEC

GRANDE IMPORTATION D'ÉTALONS PERCHERONS ET NORMANDS

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D

MERCREDI 20 JUIN 1888 A 2 HEURES P.M. VALEUR DES LOTS \$60 000

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D

MERCREDI 20 JUIN 1888 A 2 HEURES P.M. VALEUR DES LOTS \$60 000

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D

BUGGIES ET INSTRUMENTS ARAOIRE

P. T. LEGARI 401, RUE ST. VALIER, ST SAUVEUR, QUEBEC

A. B. DUPUIS Pour Biscuits, Sucreries, Chocolats, etc.

200 MONTRES EN ARGENT 20 A REMONTOIR

Cyr. Duque NOUVELLE GALERIE PHOTOGRAPHIQUE

COULOMBE & FRERE 115, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D

MERCREDI 20 JUIN 1888 A 2 HEURES P.M. VALEUR DES LOTS \$60 000

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION CLASSE D

L'HON. M. BLANCHET, député de Beauce, avait été chargé de répondre au nom de l'opposition au discours du député de Montréal...

L'hon. M. Blanchet reprend son discours, et comme ses amis insistent sur la question de désaveu...

Substantiellement, le programme de la conférence, l'orateur revendique pour son parti la paternité de ces réformes...

M. Robidoux. La chambre a eu ensuite un bijou de discours de M. Robidoux, qui la majorité a vivement apprécié...

M. Desjardins. L'orateur avait pris pour base de son argumentation que notre régime politique est essentiellement monarchique...

M. Desjardins. Le député de Montréal, nous venant plus tard, nous venant plus tard, nous venant plus tard...

M. Desjardins. Le député de Montréal, nous venant plus tard, nous venant plus tard, nous venant plus tard...

M. Desjardins. Le député de Montréal, nous venant plus tard, nous venant plus tard, nous venant plus tard...

M. Desjardins. Le député de Montréal, nous venant plus tard, nous venant plus tard, nous venant plus tard...

Un autre message a été dit par M. l'abbé A. Kérouac, qui le 23 mai 1875, disait sa première messe en cette église...

LA MESSÉ. A neuf heures, par un temps superbe, Son Eminence le cardinal Taschereau...

NOTRE-DAME DES VICTOIRES. La Basse-Ville de Québec était hier en liesse. L'église Notre-Dame des Victoires...

CELEBRATION DE DIXIÈME CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE. Le 23 mai 1875, il y a dix ans que le sort de la colonie n'était pas encore bien défini...

LE DÉPART DE LORD ET LADY LANSDOWNE. Lord et lady Lansdowne sont arrivés hier soir à Québec par le train du Pacifique...

DECISION JUDICIAIRE. Cour d'Appel de Montréal. Montréal, 18 mai 1888. Présents: Sir A. A. Dorion, juge en chef...

LA VILLE D'ORLÉANS ET LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. La ville d'Orléans vient de célébrer sa fête annuelle de Jeanne d'Arc...

LE FEU JOSEPH HEGESIPPE FOURNIER. Dimanche, le 13 courant, un triste événement a mis en émoi la paroisse de St. Casimir...

MONSIEUR SOULÉ. Hier soir, les fidèles qui ont assisté à l'office du mois de Marie, à la Basilique, ont eu la bonne fortune d'entendre monseigneur Soulé...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

LES MESSÈS BASSES. Un nombre des prêtres qui ont dit des messes basses nous avons remarqué les abbés dont les noms suivent. D'abord M. l'abbé C. H. Paquet, curé de St. Pierre...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

LA MESSÉ. A neuf heures, par un temps superbe, Son Eminence le cardinal Taschereau...

NOTRE-DAME DES VICTOIRES. La Basse-Ville de Québec était hier en liesse. L'église Notre-Dame des Victoires...

CELEBRATION DE DIXIÈME CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE. Le 23 mai 1875, il y a dix ans que le sort de la colonie n'était pas encore bien défini...

LE DÉPART DE LORD ET LADY LANSDOWNE. Lord et lady Lansdowne sont arrivés hier soir à Québec par le train du Pacifique...

DECISION JUDICIAIRE. Cour d'Appel de Montréal. Montréal, 18 mai 1888. Présents: Sir A. A. Dorion, juge en chef...

LA VILLE D'ORLÉANS ET LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. La ville d'Orléans vient de célébrer sa fête annuelle de Jeanne d'Arc...

LE FEU JOSEPH HEGESIPPE FOURNIER. Dimanche, le 13 courant, un triste événement a mis en émoi la paroisse de St. Casimir...

MONSIEUR SOULÉ. Hier soir, les fidèles qui ont assisté à l'office du mois de Marie, à la Basilique, ont eu la bonne fortune d'entendre monseigneur Soulé...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

LES MESSÈS BASSES. Un nombre des prêtres qui ont dit des messes basses nous avons remarqué les abbés dont les noms suivent. D'abord M. l'abbé C. H. Paquet, curé de St. Pierre...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

LA MESSÉ. A neuf heures, par un temps superbe, Son Eminence le cardinal Taschereau...

NOTRE-DAME DES VICTOIRES. La Basse-Ville de Québec était hier en liesse. L'église Notre-Dame des Victoires...

CELEBRATION DE DIXIÈME CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE. Le 23 mai 1875, il y a dix ans que le sort de la colonie n'était pas encore bien défini...

LE DÉPART DE LORD ET LADY LANSDOWNE. Lord et lady Lansdowne sont arrivés hier soir à Québec par le train du Pacifique...

DECISION JUDICIAIRE. Cour d'Appel de Montréal. Montréal, 18 mai 1888. Présents: Sir A. A. Dorion, juge en chef...

LA VILLE D'ORLÉANS ET LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. La ville d'Orléans vient de célébrer sa fête annuelle de Jeanne d'Arc...

LE FEU JOSEPH HEGESIPPE FOURNIER. Dimanche, le 13 courant, un triste événement a mis en émoi la paroisse de St. Casimir...

MONSIEUR SOULÉ. Hier soir, les fidèles qui ont assisté à l'office du mois de Marie, à la Basilique, ont eu la bonne fortune d'entendre monseigneur Soulé...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

LES MESSÈS BASSES. Un nombre des prêtres qui ont dit des messes basses nous avons remarqué les abbés dont les noms suivent. D'abord M. l'abbé C. H. Paquet, curé de St. Pierre...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

LA MESSÉ. A neuf heures, par un temps superbe, Son Eminence le cardinal Taschereau...

NOTRE-DAME DES VICTOIRES. La Basse-Ville de Québec était hier en liesse. L'église Notre-Dame des Victoires...

CELEBRATION DE DIXIÈME CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE. Le 23 mai 1875, il y a dix ans que le sort de la colonie n'était pas encore bien défini...

LE DÉPART DE LORD ET LADY LANSDOWNE. Lord et lady Lansdowne sont arrivés hier soir à Québec par le train du Pacifique...

DECISION JUDICIAIRE. Cour d'Appel de Montréal. Montréal, 18 mai 1888. Présents: Sir A. A. Dorion, juge en chef...

LA VILLE D'ORLÉANS ET LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. La ville d'Orléans vient de célébrer sa fête annuelle de Jeanne d'Arc...

LE FEU JOSEPH HEGESIPPE FOURNIER. Dimanche, le 13 courant, un triste événement a mis en émoi la paroisse de St. Casimir...

MONSIEUR SOULÉ. Hier soir, les fidèles qui ont assisté à l'office du mois de Marie, à la Basilique, ont eu la bonne fortune d'entendre monseigneur Soulé...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

LES MESSÈS BASSES. Un nombre des prêtres qui ont dit des messes basses nous avons remarqué les abbés dont les noms suivent. D'abord M. l'abbé C. H. Paquet, curé de St. Pierre...

LES DÉCORATIONS DES RUES. Le palais de Son Eminence à l'église, on voyait partout des drapeaux. Les citoyens ont fait preuve de beaucoup de goût et de zèle...

NOUVELLES LOCALES. VIS-À-VIS. A l'avenir les annonces de décès, de mariages et de successions seront insérées à part...

COMITÉ DES FINANCES. Le comité des finances s'est réuni hier soir à l'hôtel de ville. STEAMERS. Neuf steamers sont arrivés dans notre port depuis avant-hier...

ÉTUDE DU NOTARIAT. MM. Charles Edmond Taschereau, de Québec; Flavien Edouard Roy, de Lévis; Pierre Marie Gélinau, de St. Almé; et Norbert Louis Joseph Roch, de St. Norbert...

AUX ENTREPRENEURS. MM. Chs. Durand et Elzéar Martel, qui viennent d'obtenir du gouvernement le contrat pour la démolition des six batteries de la rue Desjardins...

TENTATIVE DE MEURTRE. Un drame étonnant a eu lieu, il y a quelques jours, à Ste Sophie, comté de Mégantic. Un nommé Paradis a tenté d'assassiner son voisin, un nommé Chandonnet...

LES PÉTARDS. Vu les accidents et les désagréments sérieux causés, les années dernières, par ces petites pièces explosives connues sous le nom de pétards...

ARRIVÉS. Les chevaux français consignés à l'hon. M. L. Beauchamp, d'Alfredville, sont maintenant à Montréal, au No. 15, rue Bonsecours...

Bulletin Maritime. Arrivés dans notre port le 22 mai. Barque Norway, Martinson, Sandefjord, Département de la Marine, charbon...

ARRIVÉS AUX HOTELS. Hôtel St. Louis. — MM. J. K. Kerr, Toronto; T. B. de Grosblanc, député de Shefford; Mlle. Macnam, Hamilton...

ARRIVÉS AUX HOTELS. Hôtel St. Louis. — MM. J. K. Kerr, Toronto; T. B. de Grosblanc, député de Shefford; Mlle. Macnam, Hamilton...

ARRIVÉS AUX HOTELS. Hôtel St. Louis. — MM. J. K. Kerr, Toronto; T. B. de Grosblanc, député de Shefford; Mlle. Macnam, Hamilton...

NOUVELLES LOCALES. VIS-À-VIS. A l'avenir les annonces de décès, de mariages et de successions seront insérées à part...

COMITÉ DES FINANCES. Le comité des finances s'est réuni hier soir à l'hôtel de ville. STEAMERS. Neuf steamers sont arrivés dans notre port depuis avant-hier...

ÉTUDE DU NOTARIAT. MM. Charles Edmond Taschereau, de Québec; Flavien Edouard Roy, de Lévis; Pierre Marie Gélinau, de St. Almé; et Norbert Louis Joseph Roch, de St. Norbert...

AUX ENTREPRENEURS. MM. Chs. Durand et Elzéar Martel, qui viennent d'obtenir du gouvernement le contrat pour la démolition des six batteries de la rue Desjardins...

TENTATIVE DE MEURTRE. Un drame étonnant a eu lieu, il y a quelques jours, à Ste Sophie, comté de Mégantic. Un nommé Paradis a tenté d'assassiner son voisin, un nommé Chandonnet...

LES PÉTARDS. Vu les accidents et les désagréments sérieux causés, les années dernières, par ces petites pièces explosives connues sous le nom de pétards...

ARRIVÉS. Les chevaux français consignés à l'hon. M. L. Beauchamp, d'Alfredville, sont maintenant à Montréal, au No. 15, rue Bonsecours...

Bulletin Maritime. Arrivés dans notre port le 22 mai. Barque Norway, Martinson, Sandefjord, Département de la Marine, charbon...

ARRIVÉS AUX HOTELS. Hôtel St. Louis. — MM. J. K. Kerr, Toronto; T. B. de Grosblanc, député de Shefford; Mlle. Macnam, Hamilton...

ARRIVÉS AUX HOTELS. Hôtel St. Louis. — MM. J. K. Kerr, Toronto; T. B. de Grosblanc, député de Shefford; Mlle. Macnam, Hamilton...

ARRIVÉS AUX HOTELS. Hôtel St. Louis. — MM. J. K. Kerr, Toronto; T. B. de Grosblanc, député de Shefford; Mlle. Macnam, Hamilton...